

# Allocution du Président de la République, Président de l'UA à la Réunion sur le Dividende Démographique en Afrique à New York

Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégations ;  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;  
Monsieur le Directeur Exécutif de l'UNFPA ;  
Monsieur le Président de la Banque Mondiale ;  
Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs.

En ma qualité de Président en exercice de l'Union Africaine, je suis très heureux de participer à cet événement de haut niveau sur le renforcement des partenariats pour accélérer la réalisation du Dividende Démographique en Afrique.

Il y a presque deux années, le 22 septembre 2014, nous avons animé avec mes pairs du Niger et de la Côte d'Ivoire un événement de haut niveau sur l'autonomisation des femmes et le Dividende Démographique en marge de la 29ème session de l'Assemblée Extraordinaire des Nations Unies dans ce même immeuble des Nations Unies à New York. Cet événement a servi de catalyseur et a donné l'impulsion nécessaire pour que le dividende démographique devienne une priorité pour nos pays.

Notre vision de faire de 2017 l'année du « dividende démographique à travers les investissements dans la jeunesse » est révélatrice de notre ambition collective de changer la trajectoire de développement de nos pays en investissant sur notre meilleure ressource, le capital humain et la jeunesse.

Je tiens aussi à noter que l'adoption de l'agenda 2063 par l'Union Africaine traduit cette détermination à développer nos Etats et garantir le plein épanouissement des femmes et des jeunes.

C'est à juste raison que l'Union Africaine a placé l'année 2015 sous le thème « autonomisation des femmes et en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ».  
Dans la même veine, cette année est consacrée « Année des Droits de l'Homme et des Peuples, avec un accent particulier sur les Droits de la Femme ».

Vous comprenez aisément l'importance que l'organisation panafricaine accorde à la question centrale de l'autonomisation des femmes. C'est pourquoi, nous saluons le projet régional « Autonomisation de la femme et le dividende démographique au Sahel » qui est un élément important pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063.

Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs.

En matière de programme d'autonomisation des femmes, permettez-moi d'évoquer la situation singulière de mon pays qui a souscrit aux engagements internationaux tels la campagne de l'Union Africaine pour éradiquer le mariage des enfants et les Objectifs de Développement Durable.

Le Tchad est engagé résolument pour atteindre et exploiter le dividende démographique. A cet effet une étude a été menée et il en ressort que le Tchad pourra espérer récolter le dividende démographique dans les quinze prochaines années si l'accent est mis sur la réduction de la

fécondité, le renforcement des offres de services de santé de la reproduction et de planification familiale, l'autonomisation de la femme et le maintien de la jeune fille à l'école.

Des mesures législatives notamment l'ordonnance portant interdiction du mariage des enfants a été signée le 14 mars 2015 à l'occasion du lancement de la Campagne « Tous Unis contre le Mariage des Enfants ».

Je saisis cette occasion pour insister sur la question névralgique du financement en vue de faire de l'autonomisation des femmes et du Dividende démographique une réalité tangible dans le continent.

Je vous remercie.